

## CHAPITRE XCVIII

### *Réol, 2*

Peu de temps après leur installation rue Simon-Crubellier, les Réol s'entichèrent d'une chambre à coucher moderne qu'ils virent dans le grand magasin où Louise Réol était facturière. Le lit à lui seul coûtait 3 234 francs. Avec le couvre-lit, les chevets, la coiffeuse, le pouf assorti et l'armoire à glace, l'ensemble dépassait onze mille francs. La direction du magasin accorda à son employée un crédit préférentiel de vingt-quatre mois sans apport initial ; l'intérêt du prêt était fixé à 13,65 %, mais compte tenu des frais de constitution du dossier, des primes d'assurance-vie et des calculs d'amortissement, les Réol se retrouvèrent avec des versements mensuels de neuf cent quarante et un francs trente-deux centimes, qui furent automatique déduits du salaire de Louise Réol. Cela représentait près du tiers de leur revenu et il apparut bientôt qu'ils ne parviendraient pas à survivre décemment dans de telles conditions. Maurice Réol, qui était aide-rédacteur à la CATMA (Compagnie des Assurances des Transports Maritimes) résolut donc de demander une augmentation à son chef de service.

La CATMA était une société atteinte de gigantisme dont l'acronyme ne correspondait que très partiellement à des activités de plus en plus multiples et multiformes. Réol, pour sa part, était chargé de préparer chaque mois un rapport comparatif sur le nombre et le montant des polices souscrites auprès des collectivités de la région Nord. Ces rapports, et ceux que les collègues du même rang que Réol

rédigeaient sur l'activité d'autres secteurs économiques ou géographiques (assurances souscrites auprès des agriculteurs, des commerçants, des professions libérales, etc., dans le Centre-Ouest, dans la région Rhône-Alpes, en Bretagne, etc.) étaient incorporés aux dossiers trimestriels de la Section « Statistique et Prévisions » que le chef de service de Réol, un nommé Armand Faucillon, présentait à la direction les deuxièmes jeudis de mars, juin, septembre et décembre.

Réol voyait en principe son chef de service tous les jours entre onze heures et onze heures et demie au cours de ce que l'on appelait la Conférence des Rédacteurs, mais ce n'était évidemment pas dans ce cadre qu'il pouvait espérer l'aborder pour lui parler de son problème. D'ailleurs le chef de service se faisait le plus souvent représenter par son sous-chef de service et ne venait diriger en personne la Conférence des Rédacteurs que lorsque commençait à se faire sentir l'urgence de rédiger les dossiers trimestriels, c'est-à-dire à partir des deuxièmes lundis de mars, juin, septembre et décembre.

Un matin où, exceptionnellement, Armand Faucillon assistait à la Conférence des Rédacteurs, Maurice Réol se décida donc à lui demander un rendez-vous. « Voyez cela avec Mademoiselle Yolande », répondit, très aimablement, le chef de service. Mademoiselle Yolande avait la garde des deux carnets de rendez-vous du chef de service, l'un, un agenda petit format, pour ses rendez-vous personnels, l'autre, un semainier de bureau, pour ses rendez-vous professionnels, et l'une des tâches les plus délicates de Mademoiselle Yolande consistait précisément à ne pas se tromper de carnet et à ne pas prendre deux rendez-vous en même temps.

Assurément Armand Faucillon était un homme très pris, car Mademoiselle Yolande ne put donner de rendez-vous à Réol avant six semaines : entre-temps le chef de service

devait se rendre à Marly-le-Roi pour participer à la réunion annuelle des chefs de service de la Zone Nord et dès son retour il aurait à s'occuper de la correction et de la révision du dossier de mars. Ensuite, comme il le faisait chaque année, dès le lendemain de la réunion directoriale du deuxième jeudi de mars, il partirait dix jours à la montagne. Rendez-vous fut donc pris pour le mardi 30 mars à onze heures trente, après la Conférence des Rédacteurs. C'était un bon jour et une bonne heure, car tout le monde savait dans le service que Faucillon avait ses heures et ses jours : le lundi, comme tout le monde, il était de mauvaise humeur, le vendredi, comme tout le monde, il était distrait ; le jeudi, enfin, il devait participer à un séminaire organisé par un des ingénieurs du Centre de calcul sur « Ordinateurs et Gestion de l'Entreprise » et il avait besoin de toute sa journée pour relire les notes qu'il avait essayé de prendre au séminaire précédent. De plus, bien entendu, il était exclu de lui parler de quoi que ce soit le matin avant dix heures et l'après-midi avant quatre.

Malheureusement pour Réol, le chef de service se cassa la jambe aux sports d'hiver et il ne revint que le huit avril. Entre-temps la Direction l'avait nommé membre de la Commission paritaire qui devait se rendre en Afrique du Nord pour examiner le contentieux qui subsistait entre la Société et ses anciens partenaires algériens. À son retour, le vingt-huit avril, le chef de service annula tous les rendez-vous qu'il pouvait se permettre d'annuler et s'enferma pendant trois jours avec Mademoiselle Yolande pour préparer le texte qui accompagnerait la projection des diapositives qu'il avait rapportées du Sahara (« Mzab aux mille couleurs : Ouargla, Touggourt, Ghardaïa »). Puis il partit en week-end, week-end qui se prolongea, car la Fête du Travail tombait un samedi et comme il était d'usage dans des cas de ce genre, les cadres de l'entreprise avaient la possibilité de prendre le vendredi ou le lundi. Le chef de

service revint donc le mardi quatre mai et fit une courte apparition à la Conférence des Rédacteurs pour inviter les employés de son service et leurs conjoints à la projection commentée qu'il organisait le lendemain soir à huit heures dans la salle 42. Il eut un mot aimable pour Réol en lui rappelant qu'ils devaient se voir. Réol alla immédiatement chez Mademoiselle Yolande et obtint un rendez-vous pour le surlendemain jeudi (l'ingénieur du centre de calcul effectuant un stage à Manchester, le séminaire d'informatique était provisoirement suspendu).

La séance de projection ne fut pas vraiment une réussite. L'assistance était clairsemée et le bruit du projecteur couvrait la voix du conférencier qui s'embrouillait dans ses périodes. Puis, alors que le chef de service, après avoir montré une palmeraie, annonçait des dunes et des chameaux, on vit apparaître sur l'écran une photographie de Robert Lamoureux dans *Faisons un rêve* de Sacha Guitry, que suivirent Hélène Bossis lors de la création de *La P... respectueuse*, et Jules Berry, Yves Deniaud et Saturnin Fabre, en grande tenue d'académicien, dans une comédie de boulevard des années vingt-cinq, intitulée *Les Immortels* et s'inspirant assez servilement de *L'Habit vert*. Furieux, le chef de service fit rallumer la salle et l'on s'aperçut que le projectionniste qui avait préparé les chargeurs de diapositives s'était occupé en même temps de la conférence de Faucillon et de celle que devait faire le lendemain un célèbre critique de théâtre sur « Splendeurs et misères de la scène française ». L'incident fut rapidement réparé, mais le seul gros bonnet de la Société qui ait consenti à se déplacer, le Directeur du Département « Étranger », en profita pour s'éclipser en prétextant un dîner d'affaires. En tout cas, le chef de service fut le lendemain d'une humeur plutôt maussade et lorsque Réol vint le trouver et lui exposa son problème, il lui rappela presque sèchement que les propositions concernant les augmentations de salaire

étaient examinées en novembre par la Direction du Personnel et qu'il était hors de question de les prendre en considération avant cette date.

Après avoir tourné et retourné le problème dans tous les sens, Réol arriva à la conclusion qu'il avait commis une grossière erreur : au lieu de postuler de front une augmentation de salaire, il aurait dû demander à bénéficier de l'aide aux jeunes couples que le service social de l'entreprise accordait aux ménages afin de favoriser leur accession à la propriété, la réfection ou la modernisation de leur habitation principale ou l'acquisition de biens d'équipement. Le responsable du service social, que Réol put rencontrer dès le douze mai, lui répondit que cette aide était tout à fait envisageable dans son cas à condition bien sûr que les Réol fussent effectivement mariés. Or, s'ils vivaient ensemble depuis déjà plus de quatre ans, ils n'avaient jamais, comme on dit, régularisé la situation et n'avaient jamais eu, même après la naissance de leur fils, l'intention de le faire.

Ils se marièrent donc, au début du mois de juin, le plus simplement possible car, entre-temps, leurs conditions matérielles n'avaient pas cessé de se dégrader : leur repas de noce, avec les deux témoins pour seuls invités, eut pour cadre un self-service des Grands Boulevards, et ils utilisèrent des bagues de laiton en guise d'alliances.

La préparation de la réunion directoriale du deuxième jeudi de juin mobilisa trop Réol pour qu'il trouve le temps de rassembler les nombreux documents nécessaires à la constitution de son dossier de demande d'aide sociale. Celui-ci ne fut complet que le mercredi 7 juillet. Et du vendredi 16 juillet à midi au lundi 16 août à 8 heures 45, la CATMA ferma ses portes sans que, pour Réol, rien n'ait été décidé.

Il n'était pas question pour les Réol de partir en vacances ; tandis que leur petit garçon passait tout l'été à Laval chez ses grands-parents maternels, les Réol, grâce à leur voisin Berger qui les recommanda à un de ses confrères, furent engagés pour un mois, lui comme plongeur, elle comme marchande de cigarettes et d'articles de Paris (cendriers, foulards avec la tour Eiffel et le Moulin-Rouge, petites poupées french-cancan, briquets lampadaires marqués « Rue de la Paix », Sacré-Cœur enneigés, etc.) dans un établissement qui s'intitulait *La Renaissance* : c'était un restaurant bulgaro-chinois, sis entre Pigalle et Montmartre, où débarquaient trois fois par soirée des arrivages de Paris by Night qui pour soixante-quinze francs tout compris faisaient le tour de Paris illuminé, dînaient à *La Renaissance* (« son charme bohème, ses recettes exotiques ») et passaient au pas de charge dans quatre cabarets, *Les deux hémisphères* (« Strip-tease et Chansonniers ; tout l'esprit gaulois de Paris »), *The Tangerine Dream* (où officiaient deux danseuses du ventre, Zazoua et Aziza), *Le Roi Venceslas* (« ses caves voûtées, son ambiance médiévale, ses ménestrels, ses vieilles chansons paillardes ») et enfin *La Villa d'Ouest* (« a show-place of elegant depravity. Spanish nobles, Russian tycoons and fancy sports of every land crossed the world to ride in ») avant d'être ramenés à leur hôtel, barbouillés de champagne doucereux, d'alcools suspects et de zakouski grisâtres.

À son retour à la CATMA une mauvaise surprise attendait Réol : la commission d'aide sociale, surchargée de demandes, venait de décider qu'elle n'examinerait désormais que les dossiers lui parvenant par la voie hiérarchique et ayant obtenu l'aval du chef de service et du Directeur du Département dont l'intéressé dépendait. Réol déposa son dossier sur le bureau de Mademoiselle Yolande

en la suppliant de tout faire pour que le chef de service griffonne trois lignes d'appréciations mesurées et y ajoute son paraphe.

Mais le chef de service ne donnait jamais sa signature à la légère et même, disait-il de lui-même en manière de plaisanterie, il avait souvent des crampes dans le stylo. Pour l'instant, ce qui comptait, c'était la préparation du compte rendu trimestriel de septembre auquel, pour des raisons qu'il était le seul à connaître, il semblait attacher une importance particulière. Et il fit refaire trois fois son rapport à Réol en lui reprochant chaque fois d'interpréter les statistiques dans un sens pessimiste au lieu de faire ressortir les progrès accomplis.

Réol, la rage au cœur, se résigna à attendre deux ou trois semaines de plus ; leur situation était de plus en plus précaire, ils avaient six mois de loyer en retard et une dette de quatre cents francs chez l'épicier. Par bonheur Louise réussit enfin, après deux ans d'attente, à inscrire son fils à la crèche municipale, les libérant des quelque trente ou quarante francs que leur coûtait quotidiennement sa garde.

Le chef de service fut absent tout le mois d'octobre : il participait à un voyage d'études en Allemagne fédérale, Suède, Danemark et Pays-Bas. En novembre une otite virale le contraignit à un arrêt de trois semaines.

Réol, désespéré, renonça à voir un jour ses démarches aboutir. Entre le premier mars et le trente novembre, le chef de service avait réussi à être absent quatre mois pleins et Réol calcula qu'entre les week-ends prolongés, les ponts, les tunnels, les jours de remplacement, les missions et retours de missions, les stages, les séminaires et autres déplacements, il n'était pas venu cent fois en neuf mois à son bureau. Sans parler des trois heures qu'il prenait pour déjeuner ni de ses départs à six heures moins vingt pour ne pas rater le train de six heures trois. Il n'y avait aucune

raison pour que cela cesse. Mais, le lundi six décembre, le chef de service fut nommé Sous-Directeur du Service Étranger et dans l'ivresse de sa promotion renvoya enfin le dossier avec un avis favorable. Quinze jours plus tard l'aide sociale était accordée aux Réol.

C'est alors que le service financier de la Société s'aperçut que le montant des remboursements effectués par le couple Réol pour l'achat de leur chambre à coucher dépassait le plafond autorisé pour les prêts aux ménages : vingt-cinq pour cent des ressources après déduction des frais afférents à l'habitation principale. Le crédit qui avait été accordé aux Réol était donc illégal et l'Entreprise n'avait pas le droit de le cautionner !

A la fin de la première année, Réol n'avait donc obtenu ni augmentation ni aide sociale et tout était à recommencer avec un nouveau chef de service.

Ce nouveau, frais émoulu d'une grande école, féru d'informatique et de prospective, réunit le jour de son arrivée tous ses collaborateurs et leur fit savoir que le travail de la section « Statistique et Prévisions » reposait sur des méthodes désuètes, pour ne pas dire surannées, qu'il était inopérant de prétendre vouloir élaborer une politique à moyen terme ou à long terme valable à partir d'informations recueillies seulement tous les trimestres, et que désormais, sous sa direction, l'on procéderait à des estimations quotidiennes sur échantillons socio-économiques ponctuels de manière à pouvoir à tout instant se baser sur un modèle évolutif des activités de l'entreprise. Deux programmeurs du Centre de calcul firent ce qu'il fallait faire et Réol et ses collègues se retrouvèrent au bout de quelques semaines inondés de liasses mécanographiques où il apparaissait plus ou moins clairement que dix-sept pour cent des cultivateurs normands optaient pour la formule A alors que quarante-huit virgule quatre pour cent des commerçants de la région

Midi-Pyrénées se disaient satisfaits de la formule B. La section « Statistique et Prévisions » habituée à des méthodes plus classiques où l'on comptait les assurances souscrites ou résiliées en traçant des bâtons (quatre bâtons verticaux et le cinquième horizontal barrant les quatre premiers) comprit rapidement qu'elle devait prendre des mesures si elle ne voulait pas être complètement submergée, et entreprit une grève du zèle qui consista à assaillir de questions plus ou moins pertinentes le nouveau chef de service, les deux informaticiens et les ordinateurs. Les ordinateurs résistèrent, les deux informaticiens aussi mais le nouveau chef de service finit par craquer et, au bout de sept semaines, demanda sa mutation.

Cet épisode, resté célèbre dans l'entreprise sous le nom de La Querelle des Anciens et des Modernes, n'arrangeait absolument pas les affaires de Réol. Il avait réussi à emprunter deux mille francs à ses beaux-parents pour combler ses retards de loyer, mais de tous côtés ses dettes s'amoncelaient et il était de plus en plus à court de solutions. Ils avaient beau, Louise et lui, accumuler les heures supplémentaires, assurer des permanences de dimanches et jours fériés ou se charger de travaux à domicile (rédaction d'enveloppes, recopiage de fichiers commerciaux, confection de tricots, etc.), l'écart entre leurs ressources et leurs besoins ne cessait de s'accroître. En février et mars, ils commencèrent à porter au Mont-de-Piété leurs montres, les bijoux de Louise, leur poste de télévision, et l'appareil photo de Maurice, un Konica autoreflex équipé d'un télé-objectif et d'un flash électronique, auquel il tenait comme à la prunelle de ses yeux. En avril, de nouvelles menaces d'expulsion de la part du gérant les obligèrent à refaire appel à un emprunt privé. Leurs parents et leurs meilleurs amis se récusèrent et ils furent sauvés in extremis par Mademoiselle Crespi qui retira pour eux de la Caisse d'Épargne les trois mille francs

qu'elle avait mis de côté pour payer ses frais d'enterrement.

Sans recours contre la décision du service social, sans chef de service pour appuyer une nouvelle demande d'augmentation, car l'ancien sous-chef de service, qui assurait l'intérim, avait bien trop peur de perdre sa place s'il prenait la moindre initiative, Réol n'avait plus rien à attendre. Le quinze juillet, Louise et lui décidèrent qu'ils en avaient assez, qu'ils ne paieraient plus rien, qu'on les saisisait tant qu'on voudrait, qu'ils ne feraient rien pour se défendre. Et ils partirent en vacances en Yougoslavie.

A leur retour les avis d'huissiers et les derniers avertissements s'entassaient sous leur paillason. On leur coupa le gaz et l'électricité et, à la demande du gérant, des commissaires-priseurs commencèrent à préparer la vente forcée de leurs meubles.

C'est alors que l'incroyable se produisit : au moment même où était apposé sur la porte de l'immeuble un avis jaune qui annonçait que la vente aux enchères du mobilier Réol (belle chambre à coucher moderne, grosse horloge à balancier, vaisselier style Louis XIII, etc.) aurait lieu dans les quatre jours, Réol, arrivant à son bureau, y apprit qu'il venait d'être nommé sous-chef de service et que son traitement passait de mille neuf cents à deux mille sept cents francs par mois. Du coup, le montant des remboursements mensuels du couple Réol devenait pratiquement inférieur au quart de ses revenus, et les services financiers de la CATMA purent, le jour même, débloquer en toute légalité une aide exceptionnelle d'un montant de cinq mille francs. Même si Réol dut, pour éviter la saisie, payer les lourdes commissions des huissiers et des commissaires-priseurs, il put, dans les deux jours qui suivirent, régulariser sa situation vis-à-vis du gérant et de l'E.D.F.-G.D.F.

Trois mois plus tard, ils payaient la dernière mensualité de la chambre à coucher et c'est presque sans peine que, dans l'année suivante, ils remboursèrent les parents de Louise et Mademoiselle Crespi et récupérèrent montres, bijoux, poste de télévision et appareil photo.

Aujourd'hui, trois ans après, Réol est chef de service et la chambre à coucher si durement acquise n'a rien perdu de sa splendeur. Sur la moquette de nylon violet, le lit, au milieu du mur du fond, est une coquille surbaissée gainée d'un tissu imitant le daim, couleur ambre, finition « grand sellier » avec ceinture et boucle de cuivre et un couvre-lit en fourrure acrylique, de couleur blanche. Deux chevets assortis, avec dessus de métal brossé, spots amovibles et une radio-réveil PO-GO incorporée, le flanquent de part et d'autre. Contre le mur de droite se trouve une commode-coiffeuse posée sur un piétement hémi-elliptique de métal, habillée de suédine façon daim, avec deux tiroirs et une case pour le rangement des flacons, un grand miroir de soixante-dix-huit centimètres, et un pouf apparié. Contre le mur de gauche, se trouve une grande armoire à glace à quatre portes, avec un socle recouvert d'aluminium anodisé mat, un fronton lumineux, et des bandeaux recouverts, de même que les côtés, d'un tissu coordonné au reste de la chambre.

Quatre objets plus récents ont été incorporés à ce mobilier initial. Le premier est un téléphone blanc posé sur l'un des chevets. Le second, au-dessus du lit, est une grande gravure rectangulaire dans un cadre de cuir vert bouteille : elle représente une petite place au bord de la mer : deux enfants sont assis sur le mur du quai et jouent aux dés. Un homme lit son journal sur les marches d'un monument, dans l'ombre du héros qui brandit son sabre. Une jeune fille remplit son seau à la fontaine. Un marchand de fruits est couché près de sa balance. Au fond d'un cabaret, par la porte béante et les fenêtres grandes

ouvertes, on voit deux hommes attablés devant une bouteille de vin.

Le troisième objet, entre la coiffeuse et la porte de la chambre, est un berceau dans lequel dort à poings fermés, couché sur le ventre, un nouveau-né ;

et le quatrième est un agrandissement photographique, fixé par quatre punaises sur le bois de la porte : il représente les quatre Réol : Louise, en robe à fleurs, tient par la main leur fils aîné, et Maurice, les manches de sa chemise blanche relevées au-dessus des coudes, tend à bout de bras en direction de l'objectif le bébé tout nu, comme s'il voulait montrer qu'il est bien conformé.